

TENNIS

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES COURTS EN TERRE ARTIFICIELLE



La terre artificielle est une surface en brique pilée, très appréciée des clubs qui lui accorde des caractéristiques et des qualités de jeu équivalentes à celles d'une terre battue traditionnelle. C'est en effet un revêtement (en gazon synthétique ou moquette) dit de confort, moins traumatisant pour les articulations et adapté aussi à l'apprentissage du tennis (amortis doux, vitesse de jeu lente ou rapide). De plus, c'est une surface jouable toute l'année et rapidement praticable après des intempéries.

Néanmoins, une surface de jeu, quelle que soit sa nature, nécessite un entretien régulier. Les courts en terre artificielle n'y échappent pas, même si cet entretien est plutôt considéré comme limité.

Cette fiche élaborée grâce à l'expertise des entreprises ayant obtenu la qualification QUALISPORT délivre les principales informations associées aux opérations de maintenance* et d'entretien** des courts en terre artificielle et pour en prolonger leur durée de vie.

LES +

- + Glissance
- + Durée de vie
- + Entretien limité
- + Surface autorisant la reprise du jeu presque immédiate après les intempéries

* Les travaux de maintenance consistent en un nettoyage en surface des revêtements.

**Les travaux d'entretien consistent à intervenir sur la couche d'usure d'un court après la réalisation de travaux préparatoires nécessaires.

LES TROIS PRINCIPAUX REFLEXES LIES A L'ENTRETIEN

- 1. Préserver une répartition homogène du rouge sur tout le court** : il est important de passer le filet ou la traîne spéciale afin de répartir la brique pilée de manière homogène sur l'ensemble du court (y compris zone de dégagement et de recul). Cette opération sera complétée par le balayage des lignes. Cette opération permet de conserver les performances techniques du terrain et d'en ralentir l'usure.
- 2. Limiter la volatilité du rouge par un arrosage régulier** : Comme tout terrain en terre, le court en terre artificielle doit être arrosé régulièrement afin de fixer le rouge sur le support et de garantir une qualité de glissance. C'est l'une des bases du confort de jeu.

Afin de maintenir un degré hygrométrique propre à une bonne qualité de jeu, la surface doit donc être humidifiée en fonction des recommandations du constructeur, ainsi que des préférences des joueuses et joueurs.

“Pour l'entretien d'une terre artificielle, ça ressemble à ce qui est demandé sur une terre battue traditionnelle mais on n'a pas de couche dite “réservoir d'eau” comme on peut en retrouver sur une traditionnelle qui va conserver l'humidité. Quand vous arrosez une terre artificielle, celle-ci de par sa nature, va conserver moins d'eau en surface et sécher un peu plus vite. On a donc besoin d'arroser plus régulièrement une terre artificielle dans la journée, mais pas de nécessité de l'inonder.” prévient Olivier BOURGETON du service équipement de la Fédération Française de Tennis (FFT).

À SAVOIR

L'entrepreneur en charge de la construction d'un terrain remettra, en général, un carnet d'entretien au maître d'ouvrage. Ce carnet d'entretien devra détailler l'ensemble des opérations d'entretien à réaliser afin de conserver la surface de jeu en bon état.

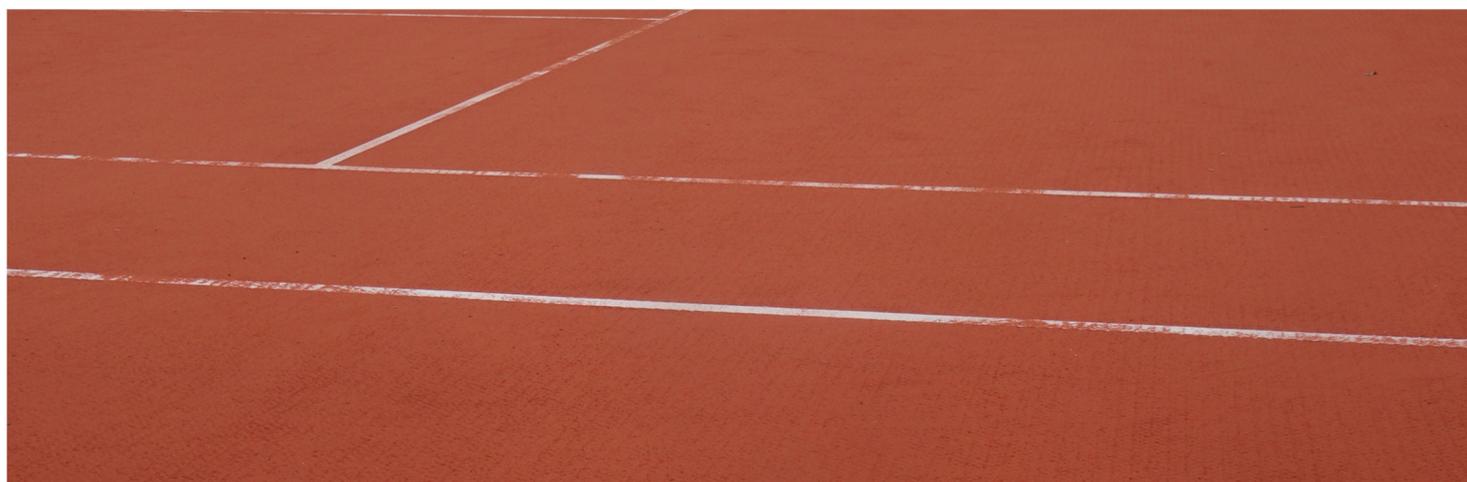
- 3. Rajouter de la brique pilée, si nécessaire** : la brique pilée se déplace lors de l'utilisation régulière d'un court en terre artificielle. Le revêtement a alors besoin d'être “rechargé”. Le but : maintenir la forme d'origine, la glissance et les sensations propres à ce type de court. C'est un travail simple qui consiste à saupoudrer le court de brique pilée et de matériaux récupérés à la périphérie des courts.

Cette opération est envisagée traditionnellement au sortir de l'hiver mais peut varier en fonction de la situation géographique du court, de sa configuration (en extérieur ou couvert) et de sa fréquentation. Cet apport en rouge est même rendu nécessaire lorsque la “trame*” est apparente et que la glissance n'est plus assurée. Pour cela, deux opérations complémentaires possibles : la répartition du rouge de la périphérie vers le centre et l'épandage de rouge neuf.

* Le revêtement, gazon synthétique ou moquette.

DES OPERATIONS À RÉALISER ET À PLANIFIER – COURTS COUVERTS OU EXTERIEURS

| Fréquence | Action(s) | Moyens spécifiques |
|---|--|--|
| Tous les jours, voire toutes les heures d'utilisation | Passage filet et traine spéciale, puis balayage des lignes | Filet, traine, balai |
| | Humidification (maintien de l'humidité de la brique) | Arrosage manuel ou automatique |
| Tous les 3 mois | Apport de chlorure de calcium (50kg maxi par traitement) | Epanchage du sol humide |
| 1 fois par an (éventuellement aussi après forte période de vent ou pluie) | Apport de matériaux neufs (brique) Comptez 200 à 250kg / an pour un court intérieur (contre 500kg à 1 tonne / an pour un court extérieur) | Pelle |
| 1 fois par an (uniquement pour courts extérieurs) | Arrosage important | Arrosage manuel ou automatique rampe, ou pulvérisateur |
| Tous les 3 à 4 ans | Décolmatage sur la surface (technique d'aération pour lutter contre le tassement progressif) | A effectuer avec un engin approprié, par une entreprise qui propose ce service |
| Tous les 6 à 8 ans | Remise en peinture des tracés après nettoyage (pulvérisation eau sous pression et aspiration - hors tracés incrustés) | A effectuer avec un engin approprié, par une entreprise qui propose ce service |
| | Déglaçage des fonds de courts (uniquement pour courts couverts) | |
| Tous les 10 à 15 ans | Remplacement total ou partiel du revêtement | Découpe des fonds de courts et remise en place de nouvelles membranes et brique pilée, à effectuer par une entreprise qui propose ce service |



Pour aller plus loin

- Pour plus d'informations et un accompagnement personnalisé, vous pouvez prendre contact avec les entreprises ayant obtenu la qualification "124 - Tennis Terre Artificielle" ou "854 - Maintenance Terre Artificielle" en consultant : <https://www.qualisport.fr/annuaire/>

- Voir aussi :

Norme NF P90-110 : Sols sportifs - Terrains de tennis - Conditions de réalisation

Norme NF EN 15330-1 : Sols sportifs - Surfaces en gazon synthétique et surfaces en textile aiguilleté principalement destinées à l'usage en extérieur, partie 1

Norme NF EN 15330-2 : Sols sportifs - Surfaces en gazon synthétique et surfaces en textile aiguilleté principalement destinées à l'usage en extérieur, partie 2

Contributions / Remerciements

Fiche réalisée par l'Association QUALISPORT avec les contributions des entreprises qualifiées AZUR TENNIS, LAQUET TENNIS, SOLS TECH, HIVEBOXSPORT et avec l'appui d'Olivier BOURGETON de la Fédération Française de Tennis (FFT).

Contribution photos : HIVEBOXSPORT et PROCOURTS.

Rédacteurs : Frédéric LESMAYOUX et Romain GARNIER

Publication : septembre 2024



Depuis 1976, QUALISPORT est un acteur global de la qualité des matériels et équipements sportifs et de loisirs.

En toute indépendance et sur la base des cahiers des charges qu'il définit avec les meilleurs experts des professions, QUALISPORT attribue au terme d'une instruction exigeante et transparente ses qualifications aux entreprises qui remplissent les conditions d'attribution.

En acceptant de se soumettre à une évaluation rigoureuse, les entreprises qualifiées attestent quant à elles de leur volonté de contribuer à la qualité et aux performances des produits et services qu'elles proposent.

Quant aux maîtres d'ouvrages cela facilite leur démarche de sélection d'entreprises compétentes lors d'attribution de marchés publics ou privés.